

Analyse

Des réponses de politique économique à la crise du coronavirus

La pandémie de coronavirus a frappé la Suisse de plein fouet. Bien que la première priorité des autorités doive être la lutte contre le taux de contamination, il est d'ores et déjà clair que la sphère politique aura un rôle fondamental à jouer vis-à-vis des bouleversements économiques dans les mois à venir. Le besoin de financement est estimé à près de douze milliards de francs par mois. Avenir Suisse montre les pistes praticables.

Du point de vue de la société, il faut désormais éviter une récession durable. En effet, la situation extraordinaire décrétée par le Conseil fédéral pour des raisons de prévention sanitaires représente une altération profonde de la liberté de commerce et d'industrie. La politique économique aura donc un rôle important à jouer ces prochains mois. Les employés doivent pouvoir continuer de travailler (et de percevoir leur salaire), tandis que les entreprises doivent être en mesure d'honorer leurs paiements. L'apport de liquidité à l'économie réelle et au monde de la finance doit être assuré.

L'une des mesures les plus efficaces est l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (chômage partiel), qui peut éviter des suppressions d'emploi massives. Outre un élargissement aux acteurs culturels, il est imaginable d'accorder cette indemnisation également aux indépendants d'autres secteurs. De telles mesures extraordinaires sont cependant à limiter à la durée de la fermeture. De plus, la Confédération et les cantons devraient mettre en place des guichets d'informations centralisés pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les grandes entreprises rapidement et sans bureaucratie inutile. Cette approche flexible et non bureaucratique devrait également être adoptée par les autorités pour chaque secteur (et avant tout pour le secteur de la santé) ayant, dans la situation de crise actuelle, une trop forte demande de main-d'œuvre (par exemple en faisant appel à des médecins et du personnel soignant à la retraite).

De nombreuses entreprises ont maintenant besoin de liquidités. La Confédération, les cantons, les communes et les assurances sociales peuvent fournir une aide à court terme en suspendant temporairement leurs créances. Ces mesures ne suffiront toutefois pas, car de nombreuses entreprises ont un besoin de liquidités à court terme. Pour couvrir ceux-ci, des prêts et des crédits doivent être accordés par le système bancaire, et la Confédération et les cantons doivent se porter garants. Un tel

modèle de garantie doit être mis en place rapidement. Il est important que la responsabilité opérationnelle revienne aux banques et non à l'administration. Cette dernière n'a ni les ressources ni l'expérience nécessaires pour accorder des crédits.

Les plans de relances revendiqués par les syndicats pour soutenir l'économie ont peu de chances de s'avérer efficace. Stimuler la consommation est largement peu souhaitable à l'heure actuelle, puisque celle-ci doit être limitée pour combattre le virus. Les mesures visant à encourager la demande, tels que les programmes d'investissements, auraient tout aussi peu de chances de succès, puisque leurs effets – si tant est qu'elles en aient – ne seraient perceptibles que dans un futur bien trop lointain.

La situation extraordinaire représente une lourde charge pour les finances publiques de la Suisse. En supposant que les secteurs et entreprises concernées soient touchées par l'isolement durant trois mois au total, les coûts du chômage partiel s'élèveraient à environ 21 milliards de francs, soit l'équivalent d'environ 3 % du produit intérieur brut. Les besoins en crédits de liquidités sont évalués au moins à 14 milliards de francs. Cela signifie que les besoins mensuels de financement totaux peuvent être estimés à presque 12 milliards de francs. La pandémie est une situation d'exception temporaire qui justifie des mesures extraordinaires – celles-ci contribuent à préserver l'ordre social et à garantir le fonctionnement de l'économie.



Publication (en allemand) : «Wirtschaftspolitische Antworten auf die Corona-Krise». Peter Grünenfelder, Jérôme Cosandey, Patrick Dümmler, Jürg Müller, Samuel Rutz, Marco Salvi und Fabian Schnell. 20 Seiten, [disponible en ligne dès 13h00](#).

Plus d'informations : Jérôme Cosandey (+41 79 828 27 87), directeur romand